

Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean- de-la-Lande

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Mémoire présenté par la ville de Dégelis
Mars 2025

Introduction

Notre ville de près de 3 000 habitants est située dans la MRC de Témiscouata au Bas-Saint-Laurent et est traversée par la rivière Madawaska.

Même si notre économie a historiquement reposé sur l'industrie forestière, l'industrie touristique prend en effet de plus en plus d'importance dans notre communauté. Pour les amateurs de plein air, notre situation géographique offre un accès au Parc national du Lac-Témiscouata, au Sentier pédestre national Bas-Saint-Laurent, à une piste cyclable interprovinciale reliant le Québec au Nouveau-Brunswick, et à la Zec Owen. De plus, en tant que membre du réseau des Villages-relais du Québec, la ville de Dégelis offre de nombreux services aux voyageurs et nos activités de chasse au cerf de Virginie attirent chaque année des passionnés de partout au Québec. L'autoroute 85, qui relie Rivière-du-Loup au nord et Edmundston au Nouveau-Brunswick au sud, traverse notre ville et facilite également le tourisme et le commerce.

Comme de nombreuses communautés en région, nous faisons cependant face à plusieurs défis (situation économique incertaine, démographie, responsabilités municipales croissantes, main-d'œuvre, changements climatiques, etc.). Le vieillissement de la population est aussi un facteur qui vient limiter la possibilité de revenus pour les municipalités. Cependant, le réinvestissement dans notre communauté de retombées liées à des projets d'énergie renouvelable tel que le projet de parc éolien de la Madawaska nous donnerait davantage d'outils pour faire face à ces nombreux défis. De plus, la réalisation de ce projet entraînerait l'arrivée de plusieurs travailleurs dans la région qui décideraient potentiellement de s'y installer, permettant ainsi de diversifier et d'augmenter les sources de revenus pour notre Ville.

Par ce mémoire, nous confirmons donc notre soutien au projet de parc éolien de la Madawaska et demandons au gouvernement de recommander favorablement sa réalisation, et ce, pour plusieurs raisons qui sont étayées ci-dessous.

Des retombées essentielles à notre vitalité

Le projet de parc éolien de la Madawaska représente en effet des avantages importants.

Au total, ce sont 800 millions de dollars qui seraient investis pour mettre en service cet important projet énergétique. Seulement pour la phase de construction, les promoteurs prévoient que 300 personnes seraient impliquées dans le chantier. C'est évidemment beaucoup de personnes en même temps, mais nous sommes bien organisés et nous serons en mesure de les accueillir adéquatement.

La priorisation de l'achat local et régional du projet aurait d'ailleurs un impact sur les compagnies et les fournisseurs québécois, mais aussi pour les entreprises de notre région. Un comité de maximisation des retombées est déjà en place et la participation du promoteur à ce comité nous permettrait d'assurer des retombées, notamment pour nos commerces locaux. En effet, ces services de proximité se font de plus en plus rares dans nos régions et les projets comme celui-ci sont essentiels pour maintenir leur dynamisme.

Il est aussi important de rappeler les bénéfices pour notre municipalité et notre région, d'une prise de participation financière dans le projet par l'Alliance de l'énergie de l'Est. Ce serait d'ailleurs plus de 50 millions de dollars qui seraient redistribués à l'ensemble des municipalités participantes sur les 30 ans du projet.

Notre ville pourrait bénéficier également de redevances annuelles pour chacune des 40 éoliennes qui seraient installées sur son territoire. Ainsi, sur la durée de vie du projet, cela représenterait près de 23 millions de dollars supplémentaires que nous pourrions investir dans les services à nos citoyens et pour maintenir nos infrastructures municipales.

Notons entre autres que ces nouveaux revenus permettraient de soutenir plusieurs projets de développement tels que :

- Participation dans le projet de construction d'une maison d'hébergement pour personnes âgées (projet de +/- 22 M \$);
- Infrastructures en eau (projet de +/- 10 M\$);
- Mise aux normes et agrandissement du Centre communautaire Dégelis (projet de +/- 10 M\$);
- Aménagement du Complexe sportif extérieur (projet de +/- 1,5 M\$);

Une démarche sérieuse qui respecte notre réalité

Pour notre communauté, l'acceptabilité est tout simplement non négociable. Par le passé, de nombreuses régions n'ont pas été impliquées dans le développement de leurs propres ressources. Pour nous, ce n'est pas une situation acceptable et nous souhaitons nous assurer que le projet se développe en partenariat avec l'Alliance de l'énergie de l'Est afin d'éviter une telle situation. Ce partenariat communautaire est tout à fait naturel pour les autres promoteurs tels qu'EDF, et nous permet de profiter de la longue expérience des communautés dans le secteur énergétique québécois.

En effet, le succès des partenariats communautaires passés et la volonté des promoteurs de nous inclure dans le développement énergétique de notre région rassurent grandement nos citoyens. Les promoteurs ont d'ailleurs pris le temps de mettre en place une démarche sérieuse afin de consulter et d'informer adéquatement le milieu d'accueil du projet. Notre participation au comité de suivi nous permet également d'influencer positivement le développement du parc éolien de la Madawaska.

Durant la phase de développement, les promoteurs ont également collaboré étroitement avec notre municipalité, ce qui a permis d'éviter les secteurs propices au développement des autres activités présentes sur notre territoire. Ils respectent l'ensemble de notre réglementation municipale ainsi que le schéma d'aménagement de notre MRC.

Conclusion et appui au projet

Étant donné la démarche sérieuse des promoteurs, nous sommes d'avis qu'ils développent un projet bénéfique pour notre communauté et notre territoire.

Nous sommes en effet convaincus que ce projet apporterait des avantages économiques significatifs à notre communauté et qu'il aiderait le Québec à atteindre ses objectifs environnementaux et énergétiques.

Par conséquent, nous appuyons la réalisation du parc éolien de la Madawaska et nous demandons au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de se prononcer favorablement sur celui-ci.



Gustave Pelletier, maire